

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**  
**Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS**

**L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures,**

le **Conseil Communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :  
 en exercice : 49  
 présents : 32  
 procurations : 10  
 votants : 42

**PRESENTS** : S BEN OTHMANE, M GENOUD, Nicolas LAKS, PJ CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, C CACOUAULT, P CHASSOT, S KARADEMIR, E ROSAY, M GRATS, M SALLIN, C VINCENT, L VESIN, L DUPAIN, J BOUCHET, S LOYAU, M DE SMEDT, D CHAPPOT, JC GUILLON, D BESSON, P DURET, E BATTISTELLA, JP SERVANT, B FOL, A MAGNIN, A AYEB, M-N BOURQUIN, F DE VIRY, M SECRET, C MERLOT, F BENOIT,

**REPRESENTES** : A RIESEN par C VINCENT (procuration), G ZORITCHAK par S BEN OTHMANE (procuration), Nathalie LAKS par Nicolas LAKS (procuration), M MERMIN par PJ CRASTES (procuration), I ROSSAT-MIGNOD par P DURET (procuration), G NICOUD par D BESSON (procuration), H ANSELME par A MAGNIN (procuration), C DURAND par A AYEB (procuration), J LAVOREL par F BENOIT (procuration), F GUILLET par A CUZIN (procuration),

Date de convocation :  
 03 juillet 2023

**ABSENTS** : J-L PECORINI, V LECAUCHOIS, D JUTEAU, J CHEVALIER, S DUBEAU, L CHEVALIER, L JACQUET,

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

**Délibération n° 20230710\_cc\_eauasst80**

**1.1 MARCHES PUBLICS**

**MARCHE DE TRAVAUX DE DEVOIEMENT ET RENOUELEMENT DES RESEAUX  
 CONCESSIONNAIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE TRAMWAY GENEVE/SAINT-JULIEN-  
 EN-GENEVOIS – LOT 2 TRAVAUX DE REFECTION DE VOIRIE PART COMMUNAUTE DE  
 COMMUNES (MARCHE N°202054\_GPT) - APPROBATION DE L'AVENANT N°01**

Le Conseil,

*Vu l'exposé de Monsieur Rosay, 6ème Vice-Président,*

Dans le cadre des études liées au futur Tramway, les élus ont décidé de décaler l'implantation de la station centre de Saint-Julien-en-Genevois. Cette modification technique ne permet plus de dévier l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eau pluviales, réseaux électriques, télécom et gaz) dans la rue Berthollet comme prévu initialement.

Il a donc été décidé de revoir :

- a. D'une part de conserver le tracé de l'ensemble des autres réseaux tels que prévu initialement
- b. D'assurer malgré tout le maillage en eau potable.

Cette modification de tracé pour l'eau potable et la modification du tracé d'eaux pluviales à la place du Crêt (travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Julien-en-Genevois) nécessitent de revoir le tracé d'eaux usées : modification du tracé de la conduite existante et reprise des branchements concernés.

En raison des travaux précités, une augmentation des surfaces de réfections de tranchée est nécessaire pour la bonne finition des travaux. En effet, l'emplacement et les surfaces de tranchée ont

évolués : la réfection de tranchée, prévue initialement sur 124 ml, sera sur 202 ml, soit une augmentation de 138 ml de tranchée à reprendre.

Ces travaux modificatifs représentent une plus-value de 8 800.00 € HT, soit 10 560,00 € TTC. Le nouveau montant du marché est désormais 180 464.04 € HT (216 556,85 € TTC° soit une augmentation de 5,13 % du montant initial du marché.

Il est nécessaire de conclure un avenant n°01 pour prendre en considération les travaux modificatifs précités ainsi que pour proroger le délai d'exécution du contrat.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1414-4,*

*Vu le Code de la Commande publique, et notamment ses articles R. 2194-8 et 9,*

*Vu l'acte d'engagement, notifié le 15 septembre 2021, portant sur les travaux de dévoiement et de renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du tramway Genève/Saint-Julien-en-Genevois (Marché 202054\_ccg) – Lot 2 Travaux de réfection de chaussée, attribué à l'entreprise Colas, pour montant de 171 664.04 € HT pour la part de la Communauté de Communes,*

*Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 19 juin 2023, quant à l'approbation de l'avenant n°01,*

## DELIBERE

**Article 1 : d'approuver** l'avenant n°01 au marché de travaux de dévoiement et de renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du tram Genève/Saint-Julien-en-Genevois (Marché 202054\_ccg) – Lot 2 Travaux de réfection de chaussée part Communauté de Communes, ayant pour objet les modifications précitées, pour un montant de 8 800.00 € HT, soit 10 560,00 € TTC, tel que joint à la présente délibération.

**Article 2 : de rappeler** que les crédits sont inscrits au budget annexe Régie assainissement- exercice 2023. – chapitre 23 - immobilisations en cours et annexe Régie eau - exercice 2023 – chapitre 23 - immobilisations en cours

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit avenant et toutes pièces annexes.

**Article 4 : d'autoriser** Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 42

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

La secrétaire de séance  
Carole VINCENT



Le Président,  
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le 18/07/2023



ID : 074-247400690-20230710-230710CCEAUAS80-DE

**AVENANT N°1****A - Identification du pouvoir adjudicateur****COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**

38 rue Georges de Mestral

Bâtiment Athéna 2

ARCHAMPS TECHNOPOLE74 166 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public****COLAS FRANCE**

Etablissement d'Etrembières

Chemin de bois Crevin

74 100 Etrembières

Siret : 329 338 883 029 28

**C - Objet du marché public**■ **Objet du marché public :****Travaux de dévoiement et renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du tram Genève – Saint Julien****Lot n°2 "Travaux de réfection de voirie » (travaux répartition entre les concessionnaires suivant une clé de répartition définie)****Marché n°202054\_ccg**

- **Date de la notification du marché public :** **15 septembre 2021**
- **Durée d'exécution initial du marché public :** **15 mois plus 1 mois de préparation**
- **Montant initial du lot 2 part CCG du marché public :**
  - **Montant HT :** **171 664.04 €**
  - **Montant TTC (TVA à 20 %) :** **205 996.85 €**

**D - Objet de l'avenant**

Dans le cadre des études liées au futur TRAM, les élus ont décidé de décaler l'implantation de la station centre de Saint-Julien-en-Genevois. Cette modification technique ne permet plus de dévier l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, réseaux électriques, télécom et gaz) dans la rue Berthollet comme prévu initialement.

Il a donc été décidé de revoir le tracé de la conduite eau potable, ce qui permet :

- a. D'une part de conserver le tracé de l'ensemble des autres réseaux tels que prévu initialement,
- b. D'assurer malgré tout le maillage en eau potable.

*Cf Annexe D – Plan des réseaux projetés.*

Cette modification de tracé pour l'eau potable et la modification du tracé d'eaux pluviales à la place du Crêt (travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune Saint-Julien-en-Genevois) nécessitent de revoir le tracé d'eaux usées : modification du tracé de la conduite existante + reprise des branchements concernés.

Dans ce contexte, les stipulations du marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus doivent être modifiées dans les conditions fixées aux articles suivants.

■ **Article 1<sup>er</sup> : Modification des travaux du lot 2**

Considérant les modifications des tracés des réseaux humides sur place du Crêt et rue Fernand David, une augmentation des surfaces de réfections est nécessaire pour la bonne finition des travaux. En effet,

l'emplacement et les surfaces de tranchée ont évolués : la réfection de tranchée, prévue initialement sur 124 ml, se fera sur - 262 ml, soit une augmentation de 138 ml de tranchée à reprendre.  
Ces modifications ne concernent que le secteur 3.

Nota :

- Toutes les tranchées sont considérées à une largeur de 2,00m
- Un métré définitif sera réalisé avant facturation.

Ces modifications s'élèvent à 8 800.00 € HT - Cf *Annexe B – Détail quantitatif estimatif*.

Dans la mesure où les travaux place du Crêt et rue Fernand David ne concernent que les tranchées d'eaux usées et d'eau potable, cette plus-value à la charge uniquement de la CCG et ce en dehors des clefs de répartition.

## ■ Article 2 - Impact financier

Montant de l'avenant **du lot 2 part CCG** :

▪ Taux de la TVA :	20 %
▪ Montant HT :	+ 8 800.00 €
▪ Montant TTC :	+ 10 560.00 €
▪ % d'écart par rapport au marché initial introduit par tous les avenants :	+ 5.13 %

Nouveau montant **du lot 2 part CCG** du marché public :

▪ Taux de la TVA :	20 %
▪ Montant HT :	180 464.04 €
▪ Montant TTC :	216 556.85 €

## ■ Article 3 : Prorogation des délais d'exécution

Le délai global d'exécution du marché est augmenté de 2 mois  
-> **Fin du délai global : 15 février 2024.**

## ■ Article 4 : Autres clauses contractuelles

Toutes les clauses du contrat non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Archamps, le .....

Le Président,  
Pierre-Jean CRASTES

Autorisé par :

Transmis au contrôle de légalité :

Données essentielles :

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL  
VILLE DE SAINT-DENIS  
PROJET DE MAINTIEN ET DE RECONSTRUCTION  
DES RESEAUX DE CABLES ET DE FIBRE OPTIQUE  
DU QUARTIER CENTRE



SECTEUR n°3 RUE DE SAINT-DENIS	
PROJET	MAINTIEN ET RECONSTRUCTION DES RESEAUX DE CABLES ET DE FIBRE OPTIQUE
DATE	15/05/2024
PROJETANT	COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL
REALISATEUR	STUDIO 100
PROJETANT	COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL
REALISATEUR	STUDIO 100
PROJETANT	COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL
REALISATEUR	STUDIO 100

ATTENTION LA TENTE D'UN RESEAU N'EST PAS UN TRAVAIL DE MAINTIEN	
PROJETANT	COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL
REALISATEUR	STUDIO 100
PROJETANT	COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL
REALISATEUR	STUDIO 100
PROJETANT	COMMANDE DE COMMUNE DU GENIE CIVIL
REALISATEUR	STUDIO 100



Communauté de Communes du Canton du Genevois		Devis quantitatif et estimatif			
Ville de Saint-Julien en Genevois		Lié aux modifications réseaux du secteur 3			
FTM 03 Travaux de dévoiement et renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du TRAM Genève - Saint-Julien en Genevois		Lot 2 - Réfection de chaussée			
n° des prix	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITES	QUANTITES MODIFIEES	PRIX UNITAIRES	MONTANTS HT
101	Etudes de phasage / Installation de chantier par secteur	F	0,00	250 €	0,00
102	Maintien et déplacement des barrières de chantier, de la signalisation de travaux et de la signalétique communication du chantier tramway	F	0,00	150 €	0,00
201.1	Fourniture et mise en œuvre manuelle ou mécanique de grave bitume 0/14 sous tranchée longitudinale	La Tonne	-49,60	75 €	-3 720,00
201.2	Fourniture et mise en œuvre manuelle ou mécanique de grave bitume 0/14 sous traversée	La Tonne	0,00	105 €	0,00
203	Fourniture et mise en œuvre manuelle ou mécanique de enrobé chaud 120 kg/m2	le mètre carre	0,00	10 €	0,00
204	Fourniture et mise en place de grave naturelle 0/31,5 / Couche de roulement	le mètre carre	248,00	4 €	992,00
205	Couche d'imprégnation avec simple gravillonnage manuel ou mécanique	le mètre carre	0,00	4 €	0,00
206	Enrobé froid				
206.1	- Le mètre carré d'enrobé à froid pour une épaisseur minimale de 5 centimètres (Manuelle)	le mètre Carré	0,00	17 €	0,00
206.2	- Le mètre carré d'enrobé à froid pour une épaisseur minimale de 5 centimètres (Mécanique)	Le mètre Carré	0,00	17 €	0,00
208	Enrobés à chaud				
208,1	- Le mètre carré d'enrobé à chaud sodé à 150Kg/m² pour une épaisseur minimale de 6cm pour une mise en œuvre manuelle ou mécanique	Le mètre Carré	524,00	22 €	11 528,00
	<b>total</b>				<b>8 800,00</b>
<b>TOTAL réfection de voirie</b>					<b>8 800,00</b>